

24/07/18

Guy Auzolles
28, boulevard Henri Barbusse
93230 - Romainville

le 23 /07/2018

06 08 69 80 44

Madame, Monsieur,

Voici mes observations concernant le projet d'aménagement de l'Ile de loisirs de la Corniche des Forts.

D'abord je me réjouis de voir qu'un projet qui date de 25 ans semble enfin véritablement démarrer; sachant que les seuls travaux entrepris jusqu'ici ne concernaient que la périphérie de cet équipement ou n'avaient que peu de rapport avec a base elle-même. Par exemple les jardins familiaux qui sont privés (et peut-être un peu au-dessus de nos moyens!) sans parler des soi-disant « jardins à la française ». qui devaient agrémenter feu l'ancien château. Sauf, bien entendu, la création d'ouverture du côté de Noisy, qui a permis de réaliser un parcours Est-Ouest.

(Mais les un hectare interdit après découverte de plusieurs fontis au lieudit « la lunette de Noisy » dans le parc communal, ne sont toujours pas mis en sécurité et rouvert au public.)

L'aménagement proposé répond aux objectifs premiers des initiateurs de cette base, qui sont à mon sens toujours valables: créer un vaste espace de plein air de détente et de loisirs, dans un environnement urbain qui ne cesse de se densifier. Même s'il on peut regretter que les activités envisagées ne font pas preuve d'une grande originalité : poney, escalade, accro-branche .

La rampe prévue est très intéressante parce qu'elle propose une nouvelle ouverture sur le centre ville; dans l'attente d'une véritable liaison avec l'espace de l'ancien château, qui devait être une entrée principale de l'équipement. Elle permettra sans doute d'aider les visiteurs à découvrir les richesses naturelles du site.

La grande pelouse prévue dans la partie sud, au long de la rue Vassou, me semble bien encaissée, du fait de l'importante rupture dans le relief (exploitation des carrières à ciel ouvert) Il faudrait peut-être la traiter sous la forme d'un vallon, qui se dessine déjà aujourd'hui.

Une lecture plus claire du projet aurait peut-être nécessité une description plus précise des différentes parties du projet. Par exemple ce qui sera ouvert au public. Où se fera exactement le déboisement ou le comblement ?

Je pense que; contrairement aux affirmations alarmistes des auteurs de l'article paru dans Libération, une grande partie du massif forestier est conservée; mais une question, peu évoquée d'ailleurs, nous est posée : comment entretenir cette forêt et éviter qu'elle ne disparaisse sous l'effet d'une végétation invasive.

Pour terminer cette modeste contribution, je ferai 2 suggestions :

La première émanant d'une profane, enfin pas complètement ... Attention en effectuant le comblement des parties hautes du site; les matériaux employés ayant une fâcheuse tendance à couler vers le bas s'ils ne sont pas arrêtés. L'expérience faite sur le site de l'ancien centre de loisirs (allée Bellevue) nous l'ayant hélas prouvé.

La seconde serait presque une supplique : n'annoncez pas d'ouverture avant d'en avoir l'assurance . Les populations ont eu assez de déceptions avec ce sujet ...

Avec mes salutations respectueuses.

